



SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

9 mars 2024

A la demande de son Président, l'Association 'Sur les Chemins de Compostelle' s'est réunie en Assemblée Générale le 9 mars 2024 à 14h30 dans les locaux de la Maison des associations, Espace Clément Marot, Place Bessières à Cahors.

Le quorum (48) n'étant pas atteint sur les 95 membres de l'association, l'Assemblée Générale ne peut valablement se tenir.

Conformément aux statuts de l'association et plus précisément à son article 14, le président déclare qu'une nouvelle assemblée générale se tiendra une demi-heure plus tard soit à 15h05 sans exigence de quorum, et convoque verbalement les présents à cette nouvelle assemblée générale avec le même ordre du jour.

A l'heure dite le président déclare la nouvelle assemblée générale ouverte.

Dans son mot d'accueil Il remercie les membres présents et ceux qui en l'organisant ont permis la tenue de la réunion.

1. Rapport financier

Francis Teillard donne la parole à Jean-Noël Petit, trésorier, qui présente le rapport financier.

Après avoir procédé à un examen des différentes lignes, celui-ci note que le poste charges s'élève à -4.822€ et celui des recettes à +6.852€, soit un solde positif de 2.029€.

Il constate que ce budget est satisfaisant et n'apporte aucune remarque particulière.

Il présente ensuite le budget prévisionnel en équilibre à +6.745€.

Le président met au vote.

Le budget de l'année écoulée est voté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Le président félicite le trésorier et son adjointe Christiane Bosc pour le sérieux de leur travail et leur gestion de la trésorerie.

2. **Rapport d'activité**

Francis Teillard donne la parole à Norbert Cerna, secrétaire pour la présentation de son rapport d'activité.

''L'assemblée générale d'une association est le reflet de sa vie durant une année. C'est pourquoi les membres du conseil d'administration s'activent tout au long de celle-ci pour animer votre association.

Ainsi, le conseil d'administration de notre association s'est réuni les 7 février, 5 juillet, 13 septembre et 13 décembre 2023 avec à chaque fois une présence importante de ses membres. Cela prouve l'intérêt de tous à participer à l'activité de l'association. Qu'ils soient ici remerciés.

Les réunions de bureau préalables à ces conseils ont pris la forme d'échanges téléphoniques ponctuels sur des points précis entre les intéressés. Rapides, efficaces

ces échanges ont été nombreux et ont remplacé les réunions physiques toujours trop longues et difficiles à organiser.

Et les évènements de 2023 ont été nombreux.

Citons en premier lieu notre dernière assemblée générale tenue ici même le 11 mars 2023, occasion de retrouver les adhérents dans une ambiance conviviale.

Les pèlerinades de printemps et d'automne organisées par une équipe dévouée se sont déroulées pour la première les 29 et 30 avril sur le parcours Rudelle-Gramat-Rocamadour et la seconde les 23 et 24 septembre sur le parcours Martel-Rocamadour-Reilhaguet. Je ne peux que vous encourager à vous joindre à nous pour découvrir d'autres visages et d'autres paysages à l'occasion de ces pèlerinades parcourues dans l'esprit du Chemin.

Les différents sites d'hébergement ont ouvert leurs portes pour accueillir les pèlerins en avril à Cajarc et Cahors, en mai à Escayrac et Moissac et en juin à Figeac.

La Fête de la St Jacques du 25 juillet était organisée cette année par nos amis de l'Octroi. Notre association a quant à elle participé à l'accueil des pèlerins à l'apéritif-repas dans les locaux de l'établissement scolaire St Etienne aimablement mis à notre disposition.

Enfin "Sur les Chemins" a participé comme chaque année aux journées de patrimoine qui se sont tenues les 16 et 17 septembre. Cette année nous étions présents à Figeac sur deux sites, le samedi à l'Église St Sauveur et le dimanche à l'Église du Puy. C'est l'occasion de faire connaître notre association et aussi d'associer Figeac à nos activités.

Par le nombre de ses actions et leur variété, "Sur les Chemins de Compostelle" avec ses 95 membres a su démontrer sa vivacité et assurer sa présence dans le tissu associatif local. "

Le président met au vote le rapport d'activité.

Ce rapport d'activité est accepté à l'unanimité.

3. Rapport moral

Puis le président prend la parole pour présenter le rapport moral.

''Comme chaque année, cette « lettre aux adhérents » est à la fois un compte rendu des différentes actions et animations menées tout au long de l'année par notre association avec des informations, commentaires et témoignages qui peuvent être utiles aux pèlerins et aux personnes qui s'intéressent au chemin. Je vous en souhaite une agréable lecture.

Après les deux années perturbées par le Covid, les pèlerins sont de retour depuis l'année dernière sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. 2023 a connu des chiffres record de pèlerins. A la fin septembre 2023, 23 000 pèlerins ont assisté à la messe avant le départ, confie le recteur du sanctuaire du Puy-en-Velay. Lors d'une année normale, environ 16.000 marcheurs y assistent. En 2022, la barre des 20.000 avait pratiquement été atteinte.

Un sondage récent publié dans le Figaro je pense précise que seuls 12 % des cheminants partent avec une démarche liée à leur foi. Néanmoins, la notion de spiritualité est la principale motivation à partir spécifiquement sur les Chemins de Compostelle plutôt que sur un autre sentier de randonnée. Beaucoup ont envie de «prendre du temps pour eux» Nous pouvons penser qu'il y a une quête de sens, un besoin de se ressourcer et certainement «l'ambiance» actuelle, assez morose, pour expliquer cette augmentation de pèlerins sur les chemins de Saint Jacques. Tous ces éléments nous invitent à continuer et conforter notre mission d'accompagnement et de soutien aux pèlerins dans les différents lieux d'accueil que nous faisons vivre actuellement.

J'en profite pour rappeler que notre association accueille des pèlerins sur plusieurs sites dans le département que ce soit sur des sites qui hébergent : Vaylats, Gramat,

Rocamadour, des églises Lascabanes, Cajarc, Figeac ou Cathédrale comme Cahors. Afin d'être plus proche de nos adhérents sur l'ensemble de notre territoire, le conseil d'administration a décidé de décentraliser notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine. Nous serons présents les 21 et 22 septembre 2024 à Rocamadour. N'hésitez pas à nous rejoindre ces jours-là, nous avons besoin de renforts au vu du nombre de personnes qui viennent à notre rencontre.

Notre association adhère à la Fédération Française des Associations des Chemins de Compostelle et cette dernière diffuse beaucoup d'informations dont un certain nombre pourrait vous intéresser. A partir de début avril 2024 nous pourrons mettre, sur notre site internet, des liens utiles afin que vous ayez accès à ces publications ; vous les trouverez sous l'onglet « Compostelle France ».

Je renouvelle à chacune et chacun d'entre vous mes très sincères remerciements pour votre fidélité à notre association. Un certain nombre d'entre vous ont renouvelé leur adhésion pour 2024 et je vous en remercie. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, je ne peux que vous recommander d'effectuer cette démarche en nous renvoyant le bulletin d'adhésion accompagné de votre chèque. Les adhésions des adhérents sont la seule ressource de notre association et j'en profite pour lancer un appel à candidature au Conseil d'administration.

Avant de terminer, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui donnent de leur temps tout au long de l'année pour participer à cette mission d'accueil, ainsi que tous les hospitaliers qui nous accompagnent.'

**METTRE UN MOT SUR LE MAIL RECU DE COMPOSTELLE France SUR LA SITUATION DE
L'ACCUEIL AU PUY POUR ACTUALISER LA LETTRE AUX ADHERENTS**

Mis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité

4. Montant de la cotisation.

Le président constate que les finances, telles que présentées par le trésorier sont saines. Il propose à l'assemblée de maintenir le montant de la cotisation à 12€.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

5. Élection des administrateurs renouvelables.

Le président informe que 4 postes d'administrateurs sont renouvelables.

Il s'agit de Sr Marie Jeanne Asfaux, Christiane Bosc, Christian Camphin et Claude Cassan.

Ceux-ci annoncent être candidats à leur propre succession.

Ils sont élus à l'unanimité.

Francis Teillard s'adressant à l'assistance renouvelle son appel à candidature pour rejoindre l'équipe des administrateurs.

Claude Joliet se porte candidat. Il est admis au conseil d'administration.

6. Interventions

Michel Fraïssé, président d'honneur, revient sur le décès de Léonard qui tenait avec son épouse Élisabeth le gîte "Hospitalité St Jacques" à d'Estaing. Désormais ce gîte est fermé et se regroupe avec celui d'Espalion avec un nouvel accueil plus important.

Il se propose d'adresser à Élisabeth un mot d'encouragement au nom de l'association.

Il est décidé que le prochain conseil d'administration de l'association se tiendra

Lundi 16 mai à 14h30
Maison paroissiale de Labéraudie
Pradines

A 16h30, l'ordre du jour étant épuisé, Francis Teillard, déclare close cette assemblée générale et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Le Président

Le secrétaire

Francis Teillard

Norbert Cerna